

Réunion**Plénière** **Mardi 29 août 2023****Président :** M. Michel NAGEOTTE**Présents :** MM. Michel BOURNEZ – Gérard GEORGES – Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY**Excusés :** MM. Stéphane BEGEL – Thierry CORROYER - Nicolas VUILLEMIN**Assistent :** Mme Manon VIF et M. Guillaume COLIN**RAPPEL****Planning de journée**

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

1- MASCULINS**SENIORS****1.1 – CHAMPIONNATS**

La commission prend en compte la décision du Conseil d'Administration électronique du 22 août qui valide l'intégration du club du FC ROCHEFORT ATHLETIC dans le groupe C du championnat R3.

Match n° 26171601 : R1 Herbelin poule B : LONS LE SAUNIER – FAUVERNEY du 9 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre le dimanche 10 septembre 2023 à 15h00 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

Match n° 26727431 : R1 Herbelin poule C : MORTEAU MONTLEBON – VALDAHON VERCEL du 10 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 9 septembre 2023 à 17h30 à la Combe Bourdon 1 à Valdahon.

Le match retour aura lieu le dimanche 25 février 2024 à Montlebon.

Match n° 25930289 : Régional 3 poule B : COULANGES LES NEVERS – SUD NIVERNAISE 58 du 3 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le dimanche 3 septembre 2023 à 15h00 au stade du Rimorin à Dornes.

Le match retour aura lieu le dimanche 2 juin 2024 à Magny Cours.

Match n° 25931327 : Régional 3 poule E : NOIDANAIS 2 - FRASNE du 10 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 9 septembre 2023 à 20h00 au stade Bibi Trouttet à Frasne.

Le match retour aura lieu le dimanche 25 février 2024 à Noidanais.

Match n° 25917687 : Régional 3 poule E : ORNANS 2 – PONTARLIER 3 du 3 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 2 septembre 2023 à 20h00 au stade André Brey 2 à Ornans.

1.2 – COUPE DE FRANCE

La commission reprend le PV du 22 août et annule l'amende de 35 euros attribué au club de NOEL CERNEUX, de PLAINE 39 et de VESOUL RCF.

Match n° 25886768 : Coupe de France : C. LEO LAGRANGE D'ECHENON – FC REMILLY du 20 août 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 22 août 2023.

La commission inflige la perte du match par pénalité au club FC REMILLY pour en reporter le bénéfice du gain au club C LEO LAGRANGE D'ECHENON.

Le club d'ECHENON est qualifié pour le 2^{ème} tour de la Coupe de France.

Match n° 25885431 : Coupe de France : ENT. S. DE VINNEUF COURLON – AUXERRE SPORT CITOYEN du 20 août 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 24 août 2023.

La commission prend note de la décision qui juge la réserve technique irrecevable.

Le club de ENT. S. DE VINNEUF COURLON est qualifié pour le 2^{ème} tour de la Coupe de France.

Match n° 25886764 : Coupe de France : FC ST EUPHRONE – CS AUXONNAIS du 20 août 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 24 août 2023.

La commission inflige la perte du match par pénalité au club FC ST EUPHRONE pour en reporter le bénéfice du gain au club CS AUXONNAIS.

Le club du CS AUXONNAIS est qualifié pour le 2^{ème} tour de la Coupe de France.

Match n° 25889661 : Coupe de France : AS DU HAUT LISON – US DOUBS SUD du 20 août 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 24 août 2023.

La commission prend note de la décision de transmettre le dossier à l'instructeur.

La rencontre du 2^{ème} tour de la Coupe de France du 26 août 2023 : *HAUT LISON ou DOUBS SUD – CHATEAU DE JOUX* est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26564733: Coupe de France : AUXONNE – APPOIGNY du 26 août 2023

La commission prend connaissance des e-mails des clubs et de l'arbitre concernant l'absence du club d'Auxonne.

La commission inflige la perte du match par forfait au club d'AUXONNE.

Amende forfait : 35 euros

Tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe de France qui se déroule les 16 et 17 septembre à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

NEVERS BANLAY (R2)	-	DIJON ASPPT (N3)	MATCH 1
CE IMPHY (D2)	-	MONTCEAU FC (R1 HERBELIN)	MATCH 2
ST GEORGES CAV (R3)	-	AVALLON FCO (R2)	MATCH 3
CHARRIN (D1)	-	BEAUNE AS (R1 HERBELIN)	MATCH 4
SEMUR EPOISSES (D1)	-	SENS FC (R1 HERBELIN)	MATCH 5
FOURCHAMBAULT (R3)	-	COSNE US (N3)	MATCH 6
LA MACHINE (R3)	-	AUXERRE STADE (R1 HERBELIN)	MATCH 7
MONT ST SULPICE (D1)	-	VAUZELLES ASA (R2)	MATCH 8
GARCHIZY US (R1 HERBELIN)	-	NEVERS CHALLUY (R2)	MATCH 9
ST APOLLINAIRE (R1 HERBELIN)	-	LA CHARITE (R2)	MATCH 10
TEAM MONTCEAU FOOT (R3)	-	MONTBARD VENAREY (D1)	MATCH 11
CHATILLON COLOMBINE (R3)	-	ENT. FLORENTIN (D1)	MATCH 12
MIGENNES ASUC (R2)	-	NEVERS FC 58 (R2)	MATCH 13
ST SEROTIN (D3)	-	APPOIGNY (R3)	MATCH 14
GURGY AS (D1)	-	GUEUGNON (N3)	MATCH 15
SUD FOOT 71 (R3)	-	TILLES FC (D1)	MATCH 16
BRESSE JURA FOOT (R1 HERBELIN)	-	VAL D'AMOUR MONT S/VAUDREY (R1 HERBELIN)	MATCH 17
DAIX (D2)	-	LOUHANS CUISEUX (N3)	MATCH 18
TORCY ASJT (D2)	-	COTEAUX DE SEILLE (R3)	MATCH 19
TALANT CF (D2)	-	IS/SELONGEY (N3)	MATCH 20
ST VINCENT BRAGNY (D1)	-	LA CHAPELLE DE GUINCHAY (N3)	MATCH 21
BOURBON LANCY (D1)	-	QUETIGNY AS (R1 HERBELIN)	MATCH 22
MONTCHANIN ODRA JS (R3)	-	ROCHEFORT ATHLETIC (R3)	MATCH 23
VOUGEOT (D3)	-	ENT.F. VILLAGES (R2)	MATCH 24
RIGNY S/ARROUX (D1)	-	SANVIGNES (R2)	MATCH 25

BLANZY FOOT (D1)	-	ST AGNAN (D2)	MATCH 26
<i>MARSANNAY CL (R2) ou LONGVIC (R3)</i>	-	ST MARCEL (R2)	MATCH 27
CHEVIGNY ST SAUVEUR (R2)	-	FONTAINE LES DIJON (R1 HERBELIN)	MATCH 28
GENLIS (D1)	-	JONCY SALORNAY (D2)	MATCH 29
PARAY USC (R2)	-	CHALON FC (R1 HERBELIN)	MATCH 30
PLOMBIERES ASC (D3)	-	GEVREY CHAMBERTIN (R3)	MATCH 31
DIGOIN (D1)	-	MELLECEY MERCUREY (D2)	MATCH 32
JURA LACS (R1 HERBELIN)	-	PONTARLIER (N3)	MATCH 33
CRECHES (D1)	-	RULLY FONTAINE (D1)	MATCH 34
MOUCHARD (D2)	-	MERVANS (R3)	MATCH 35
RIOZ ETUZ CUSSEY (R2)	-	CLUNY US (R3)	MATCH 36
ARCADE FOOT PAYS LUNETIER (R3)	-	CHAMPAGNOLE (R1 HERBELIN)	MATCH 37
CLESSE FC (D1)	-	SORNAY AS (R2)	MATCH 38
CHATENOY AS (D1)	-	ST VIT (R1 HERBELIN)	MATCH 39
SAONE MAMIROLLE (R3)	-	ST JEAN LOSNE (R2)	MATCH 40
LEVIER (R2)	-	POUILLEY LES VIGNES (R3)	MATCH 41
SEVEUX MOTEY FC (D4)	-	GRAND BESANCON FC (D2)	MATCH 42
GRANDVAUX FOOT (D2)	-	LA JOUX NOZEROY (R2)	MATCH 43
SAGY AS (R3)	-	BESANCON MAHORAISE (D1)	MATCH 44
HAUT JURA FC (D1)	-	VALDAHON VERCEL (R1 HERBELIN)	MATCH 45
ARC GRAY (D1)	-	MACON FC (R3)	MATCH 46
SENNECEY LE GRAND (R3)	-	JURA DOLOIS (N3)	MATCH 47
MARNAYSIENNE (D1)	-	ORNANS (R1 HERBELIN)	MATCH 48
<i>CHÂTEAU DE JOUX (R3) ou Ht Lison ou Doubs Sud</i>	-	AIGLEPIERRE (D2)	MATCH 49
SUD REVERMONT (D1)	-	PERROUSIENNE (R1 HERBELIN)	MATCH 50
CLERVAL ANTEUIL (D2)	-	BART (R2)	MATCH 51
NORD TERRITOIRE (R3)	-	BELFORT AS FC (R2)	MATCH 52

ESS ENTRE ROCHES (D1)	-	PAYS MAICHOIS (R2)	MATCH 53
SUARCE (D2)	-	BAVILLIERS AS (R2)	MATCH 54
MORTEAU MONTLEBON (R1 HERBELIN)	-	BELFORT ASM (N3)	MATCH 55
CHATENOIS (R3)	-	VESOUL (N3)	MATCH 56
VILLARS SOUS ECOT (D1)	-	BAUME LES DAMES (R1 HERBELIN)	MATCH 57
EXINCOURT TAILLECOURT (R3)	-	NOIDANAIS (R1 HERBELIN)	MATCH 58
SOCHAUX US (R3)	-	OLYMPIQUE DE VESOUL (D1)	MATCH 59
VILLERS LE LAC (D1)	-	BELFORT SUD (R1 HERBELIN)	MATCH 60
PONT DE ROIDE VERMONDANS (R2)	-	MELISEY ST BARTHELEMY(R2)	MATCH 61
MEZIRE FESCHES (R3)	-	GRANDVILLARS (R1 HERBELIN)	MATCH 62
RC SAONNOIS (R3)	-	L'ISLE SUR LE DOUBS (R1 HERBELIN)	MATCH 63
GIRO LEPUUX (D1)	-	BESANCON FOOT (N3)	MATCH 64
LURE JS (R2)	-	AUDINCOURT (R1 HERBELIN)	MATCH 65

JEUNES

1.3 – CHAMPIONNATS

La commission prend note du retrait d'engagement du club du FC NEVERS dans le championnat U17R1.

Amende pour retrait d'engagement : 150 euros

Match n° 26311502 : U18R1 : VESOUL – CHEVIGNY ST SAUVEUR du 3 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 2 septembre 2023 à 14h30 au stade René Hologne 1 à Vesoul.

Match n° 25929739 : U17R1 poule A : STADE AUXERRE – ASPTT DIJON du 9 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre le dimanche 10 septembre 2023 à 12h00 au stade de l'Arbre Sec 2 à Auxerre.

Match n° 25936133 : U16R2 poule A : SENS – FC NEVERS du 10 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 9 septembre 2023 à 13h30 au stade Bacary Sagna à Sens.

Match n° 25903599 : U16R2 poule C : ST APOLLINAIRE – GJ DOUBS CENTRE FOOT du 3 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 2 septembre 2023 à 15h00 au complexe sportif Louzole 2 à St Apollinaire.

Match n° 25904285 : U14R1 poule C : DFCO – ST APOLLINAIRE du 2 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le vendredi 1^{er} septembre 2023 à 19h00 au complexe sportif DFCO 3 à St Apollinaire.

1.4 – COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Match n° 26196294 : Coupe Gambardella CA : COTEAUX DE SEILLE – REVERMONTAISE du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de US REVERMONTAISE pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de COTEAUX DE SEILLE est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196252 : Coupe Gambardella CA : US JOIGNY – ST GEORGES CA du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de ST GEORGES CA pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de JOIGNY US est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196298 : Coupe Gambardella CA : DANJOUTIN ANDELNANS – LE RUSSEY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de LE RUSSEY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de DANJOUTIN ANDELNANS est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196269 : Coupe Gambardella CA : BRESSE NORD JEUNES – ST MARCEL du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de BRESSE NORD JEUNES pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de ST MARCEL est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196295 : Coupe Gambardella CA : DOLE CRISSEY – LA JOUX NOZEROY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de LA JOUX NOZEROY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de DOLE CRISSEY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196259 : Coupe Gambardella CA : ST SERNIN - CHATENROY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de ST SERNIN pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de CHATENROY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196303 : Coupe Gambardella CA : CLEMENCEAU BESANCON – RACING BESANCON du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de CLEMENCEAU BESANCON pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de RACING BESANCON est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196283 : Coupe Gambardella CA : NEUILLY/CRIM/SENNECE - AUXONNE du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de AUXONNE pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de NEUILLY/CRIM/SENNECE est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196271 : Coupe Gambardella CA : HURIGNY - SASSENAY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de SASSENAY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de HURIGNY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196309 : Coupe Gambardella CA : BELFORT SUD – ROUGEGOUTTE-CHAUX du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club BELFORT SUD pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de ROUGEGOUTTE-CHAUX est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196291 : Coupe Gambardella CA : LONS LE SAUNIER – TROIS MONTS du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de TROIS MONTS pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de LONS LE SAUNIER est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196253 : Coupe Gambardella CA : SENS - CHABLIS du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de CHABLIS pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de SENS FC est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196305 : Coupe Gambardella CA : DOUBS SUD – GJ JEUNES SAUGAIS du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de DOUBS SUD pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de GJ JEUNES SAUGAIS est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196255 : Coupe Gambardella CA : ST FLORENTIN - APPOIGNY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de ST FLORENTIN pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club d'APPOIGNY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196258 : Coupe Gambardella CA : TONNERRE - MAGNY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de MAGNY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de TONNERRE UF est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196249 : Coupe Gambardella CA : COSNE – NEVERS FC du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de NEVERS FC pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de COSNE est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196266 : Coupe Gambardella CA : BOURBON LANCY - CHAGNY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de CHAGNY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de BOURBON LANCY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196276 : Coupe Gambardella CA : ST VALLIER – CRECHES JS du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de ST VALLIER pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de CRECHES JS est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196282 : Coupe Gambardella CA : MONTBARD VENAREY - QUETIGNY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de MONTBARD VENAREY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de QUETIGNY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196289 : Coupe Gambardella CA : ENT. USSE/ST REMY – IS/SELONGEY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de ENT. USSE/ST REMY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de IS/SELONGEY est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196304 : Coupe Gambardella CA : GJ BIE DU DOUBS – GJ/GSF DE L'ARCHE du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de GJ BIE DU DOUBS pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de GJ/GSF DE L'ARCHE est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196320 : Coupe Gambardella CA : FC PAYS DE LUXEUIL - MARNAY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de MARNAY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de PAYS DE LUXEUIL est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Match n° 26196321 : Coupe Gambardella CA : FRANCHEVELLE – GJ VAL DE GRAY du 27 août 2023

La commission acte le forfait du club de GJ VAL DE GRAY pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de FRANCHEVELLE est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Tirage au sort du 2^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA - CA qui se déroule les 16 et 17 septembre à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

VAUZELLES ASA	-	APPOIGNY ES	MATCH 1
US JOIGNY	-	CS CORBIGNY	MATCH 2
COSNE USC	-	SENS FC	MATCH 3
AUXERRE ASC	-	CHEVANNES FC ou AVALLON	MATCH 4
NEVERS BANLAY ou LA CHARITE	-	AUXERRE STADE	MATCH 5
PARON FC	-	UF TONNERRE	MATCH 6
AILLANT	-	CHALON FC	MATCH 7
GUEUGNON FC	-	GEVREY CHAMBERTIN AS	MATCH 8
SANVIGNES LES MINES	-	LE BREUIL	MATCH 9
IS SELONGEY	-	CHEMINOTS DIJON US	MATCH 10

BLANZY USB FOOT	-	ST JEAN LOSNE	MATCH 11
MONTCEAU	-	FC BOIS DU VERNE	MATCH 12
BEAUNE AS	-	BOURBON LANCY	MATCH 13
FONTAINE LES DIJON	-	AS FONTAINE D'OUCHE	MATCH 14
ST MARCEL FR	-	AS TOURNUS	MATCH 15
BUXY US	-	MELLECEY MERCUREY	MATCH 16
MACONNAIS UF	-	COTEAUX DE SEILLE US	MATCH 17
ST REMY FC	-	LOUHANS CUISEAUX FC	MATCH 18
SORNAY AS	-	JURA SUD FOOT	MATCH 19
CHATENOY AS	-	LONS RC	MATCH 20
CRECHES JS	-	HURIGNY	MATCH 21
CHAMPAGNOLE FC	-	DIJON ASPTT	MATCH 22
AS QUETIGNY	-	GRAND BESANCON FC	MATCH 23
MOUCHARD ARC SENANS	-	ST VIT US	MATCH 24
DOLE CRISSEY	-	NEUILLY CRIM.SENNECE.	MATCH 25
CHEVIGNY ST SAUVEUR	-	ALC LONGVIC	MATCH 26
RACING BESANCON	-	GJ/GSF DE L'ARCHE	MATCH 27
JURA DOLOIS	-	CHATEAU DE JOUX	MATCH 28
GJ MONT ET VALLEES	-	AS LEVIER	MATCH 29
GENLIS AS	-	MIREBEAU PONTALLIER LAMARCHE	MATCH 30
CA PONTARLIER	-	AS ORNANS	MATCH 31
GJ SAUGEAIS	-	MORTEAU MONTLEBON	MATCH 32
NOIDANS LES VESOUL	-	VALDAHON VERCCEL	MATCH 33
VESOUL FC	-	DANJOUTIN	MATCH 34
FRANCHEVELLE US	-	EXINCOURT	MATCH 35
ROUGEGOUTTE	-	GJ RUDIPONTAIN	MATCH 36

GRANDVILLARS	-	PAYS DE LUXEUIL	MATCH 37
BAUME LES DAMES AS	-	PAYS MINIER	MATCH 38
LURE JS	-	BART	MATCH 39
BELLEHERBE SANCEY	-	ASM BELFORTAINE	MATCH 40

1.5 – CHAMPIONNATS HEURE DE COMPETITION

La commission prend connaissance des demandes des clubs concernant leurs rencontres à domicile. Elle décide pour la saison 2023/2024, à titre dérogatoire et exceptionnel pour le championnat de valider des horaires et jour de pratique en dehors de la ½ journée concernée par le jour et l'heure de référence sous réserve que ces derniers ne soient pas pénalisants pour les clubs figurant dans le groupe.

Pour rappel :

COMPETITION	HORAIRE ETE	HORAIRE HIVER 01/11/2023 au 29/02/2024
U18R	Dimanche 15h00	Dimanche 14h30
U17R	Dimanche 13h00	Dimanche 12h30
U16R	Dimanche 13h00	Dimanche 12h30
U15R	Samedi 15h00	Samedi 14h30
U14R	Samedi 15h00	Samedi 14h30

CLUBS	U18R	U17R	U16R	U15R	U14R
	Été : Dimanche 15h Hiver : Dimanche 14h30	Été : Dimanche 13h Hiver : Dimanche 12h30	Été : Dimanche 13h Hiver : Dimanche 12h30	Été : Samedi 15h Hiver : Samedi 14h30	Été : Samedi 15h Hiver : Samedi 14h30
STADE AUXERRE	Samedi 14h00		Samedi 16h00		
CHEVIGNY ST SAUVEUR	Samedi 18h00				
JURA DOLOIS	Dimanche 12h30		Dimanche 12h30	Samedi 16h00	Samedi 16h00
VESOUL FC		Dimanche 12h30	Samedi 16h30	Samedi 14h00	Samedi 14h00
CHALON FC	Dimanche 12h30		Dimanche 10h30		
BEAUNE AS			Samedi 16h00		
BESSONCOURT		Dimanche 11h00			
FONTAINE LES DIJON		Dimanche 10h30	Dimanche 10h30		Samedi 16h00
GJ MONTS ET VALLEES		Samedi 16h00			
LOUHANS CUISEAUX				Samedi 15h00	
PONTARLIER CA		Dimanche 12h00	Dimanche 12h00	Samedi 16h00	
SENS FC		Samedi 16h00			
ST APOLLINAIRE		Dimanche 11h00	Dimanche 11h00		
JURA STAD'FC			Samedi 17h00		
LONGVIC ALC			Samedi 17h00		
NOIDANAIS			Samedi 16h00		
SNID			Samedi 14h30		Samedi 14h30
BART			Samedi 16h00		
IS SELONGEY					Samedi 15h30
LONS LE SAUNIER		Dimanche 11h00	Dimanche 11h00		Samedi 14h00
GJ PAYS RIOLAIS			Samedi 16h00	Samedi 16h00	Samedi 16h00
GRAND BESANCON FC				Samedi 16h00	
MONTCEAU		Dimanche 11h00			

Les horaires sont validés uniquement pour les phases automne des catégories U18R, U17R, U16R, U15R1, U14R1

2- FEMININES

2.1 – COUPE DE FRANCE FEMININE

Match n°26663367 : Coupe de France Féminine : 1er Tour : PONTARLIER CA – ENT. FRASNE/LACVAUX du 03 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer l'horaire de la rencontre au samedi 2 septembre 2023 à 20h00 au stade André Hammerli à Pontarlier.

Match n°26663380 : Coupe de France Féminine : 1er Tour : AVOUDREY – ORNANS AS du 03 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer l'horaire de la rencontre au dimanche 3 septembre 2023 à 10h00 au stade Jean Louis Amiotte à Avoudrey.

Match n°26663371 : Coupe de France Féminine : 1er Tour : SENS FC – BEAUNE AS du 03 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer l'horaire de la rencontre au samedi 2 septembre 2023 à 14h30 au stade Fernand Sastre à Sens.

Match n°26663376 : Coupe de France Féminine : 1er Tour : US LAVERON – GJ/GSF DE L'ARCHE du 03 septembre 2023

La commission acte le forfait du club de US LAVERON pour le 1er tour de la Coupe France Féminine.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

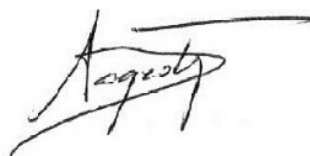
Le club de GJ/GSF DE L'ARCHE est qualifié pour le 2ème tour

2.2 – REGIONAL 1 FEMININE

Match n°25920651 : Régionale 1 Féminine : Jura Sud Foot – Valdahon Vercel du 10 septembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer l'horaire de la rencontre au dimanche 10 septembre 2023 à 12h00 au stade Edouard Guillon à Molinges.

Le Président Commission Régionale Sportive



Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football